

INTRODUCTION AUX MÉTIERS DE L'EXPERTISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Véritable prise en main de l'univers de l'Assurance et de la Finance appliquée à l'entreprise cette formation s'adresse à tout public souhaitant disposer d'un savoir théorique solide en vue d'un approfondissement ultérieur.

PUBLIC : Collaborateurs du Cabinet Roux et des entreprises partenaires ainsi que toute personne souhaitant appréhender les métiers de l'expertise industrielle et commerciale

PRÉREQUIS : Aucun prérequis

DURÉE : 11h

HORAIRES : 2 jours répartis en 1 journée+1/2 journée

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- ◆ Minimum : 5
- ◆ Maximum : 10

LIEU : Bureaux Cabinet Roux ou lieu choisi par le client

FORMATEUR : Experts de chaque thématique abordée et présence d'un membre de l'organisme de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser au minimum 1 mois avant le début de la formation.

En amont de toute entrée en formation, Le Cabinet Roux organisera un échange afin de permettre le recueil des attentes et besoins spécifiques des stagiaires.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- ◊ Clarifier les principes de base de l'assurance dommages
- ◊ Identifier les contextes d'une expertise immobilière
- ◊ Distinguer les types de valeur, de biens et droits immobiliers évalués
- ◊ Comprendre le rôle économique de l'entreprise et des différents acteurs parties prenantes
- ◊ Reconnaître les différents outils comptables (bilan, compte de résultat, fichier des immobilisations)
- ◊ Identifier les obligations légales et réglementaires liées à la comptabilité
- ◊ Comprendre les notions essentielles de la certification de service RE/UPE/2018
- ◊ Identifier la notion de risque relative au milieu de l'Entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Les principes de l'assurance

- > Clarifier les principes de base de l'assurance dommages
- > Définir les notions d'Événements et de biens assurés
- > Expliquer ce qu'est l'Activité et Accumulation de Valeurs
- > Comment se définissent les Taux de Primes et Primes ?
- > Expliquer quelles sont les Valeurs à assurer
- > Déroulement de l'Expertise Amiable et Contradictoire

L'expertise immobilière

- > Identifier les contextes d'une expertise immobilière
- > Distinguer les types de valeur, de biens et droits immobiliers évalués

Les principes de la finance

- > Comprendre le rôle économique de l'entreprise et des différents acteurs parties prenantes
- > Reconnaître les différents outils comptables (bilan, compte de résultat, fichier des immobilisations)
- > Identifier les obligations légales et réglementaires liées à la comptabilité

Introduction à la qualité et la certification RE/UPE/2018 :

- > Comprendre les notions essentielles de la certification de service RE/UPE/2018

Introduction au réglementaire

- > Identifier la notion de risque relative au milieu de l'Entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ❖ QCM à chaque fin de module
- ❖ Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis avec un QCM de fin de formation. En cas de compétences non acquises (0 à 10/20) ou partiellement acquises (10 à 14/20), un entretien avec le formateur est proposé.
- ❖ Échanges avec le formateur

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- ❖ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ❖ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- ❖ Recueil individuel des attentes du stagiaire
- ❖ Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- ❖ Évaluation continue durant la session
- ❖ Remise d'une attestation de fin de formation
- ❖ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ❖ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ❖ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ❖ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ❖ Questionnaires, exercices et étude de cas
- ❖ Réflexion et échanges sur cas pratiques Cabinet Roux
- ❖ Retours d'expériences
- ❖ Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque fin de module
- ❖ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant.

Éléments matériels :

- ❖ Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation
- ❖ Un support de notes

TARIF

- > A partir de 900€ HT par participant. En cas de besoins spécifiques, un nouveau tarif sera établi sur devis. Gratuit pour les collaborateurs du Cabinet Roux

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation

CONTACT

Mme Venise Jablanczy-Mocques
Coordonnatrice de l'organisme de formation Cabinet Roux
Tel : 06 62 64 67 58
Mail : venise.jablanczy-mocques@cabinet-roux.com

Taux de performance (enquête décembre 2025)

89 % des participants sont satisfaits du contenu de la formation
96% des participants considèrent avoir atteint les objectifs pédagogiques prévus

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Cabinet ROUX accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour trouver les compensations les plus adaptées à chaque situation de handicap afin de permettre la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Inscriptions / Besoins spécifiques

Pour organiser votre venue dans les meilleures conditions et adapter les prestations de la formation à vos besoins spécifiques, nous vous remercions de nous contacter au plus tôt pour signaler toute situation nécessitant un aménagement particulier.

Contact : Mme GUESNEAU

TEL : +33 (0)6 24 58 28 07

E-mail : amelie.guesneau@cabinet-roux.com

Accompagnement humain

Si l'autonomie de la personne en situation de handicap ne peut être envisagée, le Cabinet ROUX dispose d'un réseau de partenaires locaux sensibilisés aux différents types de handicaps et disponibles pour vous orienter et vous accompagner.

Personnes avec déficience visuelle

- ◊ Nous pouvons procéder à l'enregistrement de la formation, ainsi la personne peut réécouter la formation à son rythme selon ses besoins.
- ◊ Nous pouvons adresser la documentation en amont de la formation afin qu'elle puisse être transcrive si besoin en braille.
- ◊ Nous aménageons la salle à tout moment afin de faciliter les échanges grâce aux positions du formateur et du stagiaire.

Réclamation à formation@cabinet-roux.com